



LE PAIEMENT DANS L'E-COMMERCE

Mode de Paiement	Description
Carte bancaire	Carte délivrée par un établissement financier (Mastercard, Visa...). Reste le moyen de paiement en ligne le plus utilisé (environ 85% des transactions).
Service de paiement en ligne ou porte-monnaie électronique ou portefeuille en ligne	Plateforme de paiement numérique (PayPal...). L'acheteur enregistre ses coordonnées bancaires. Cette formule tend à augmenter, car elle simplifie les paiements côté acheteur. Ces services représentent environ 9% des transactions et se développent de plus en plus.
Carte/chèque cadeau	Une carte cadeau est une carte magnétique sur laquelle est enregistré un crédit d'achat variable (dans une ou plusieurs enseignes). Elle peut être de valeur fixe (10 €, 20 €...) ou variable (le client choisit le montant en activant la carte). En France, la valeur maximale chargeable sur une carte cadeau est de 250 €. Elle peut être utilisée en une fois ou en plusieurs fois.
Chèque fidélité	Somme sous forme de chèque récompensant la fidélité, selon un système de points le plus souvent. Sa durée de validité est limitée, calculée à partir de la date d'émission.

Faciliter et Sécuriser la Transaction

- L'adresse "https://" indique que la page est sécurisée. Le formulaire de paiement ne doit mentionner que les informations nécessaires : nom du client, numéro de carte, date d'expiration et cryptogramme. Il est inutile de demander encore une fois le mail. La plupart du temps, cette étape est gérée par l'opérateur financier de la solution de paiement ou par la banque de l'internaute.
- Afin de renforcer la sécurité du paiement en ligne, l'Autorité bancaire européenne (EBA) a publié la directive sur les services de paiement (DSP2) qui rend obligatoire l'authentification forte. Ainsi, pour prouver son identité, l'utilisateur doit valider au moins deux des trois conditions suivantes :
 - Un mot de passe ou un code seul que l'utilisateur connaît ;
 - Un appareil (téléphone mobile, carte à puce...) que seul l'utilisateur possède ;
 - Une caractéristique personnelle du client (empreinte digitale, reconnaissance vocale ou faciale).

Les banques et autres prestataires de services de paiement doivent avoir les infrastructures nécessaires à cette authentification forte comme celle de 3D Secure souvent utilisée dans l'e-commerce.

Les Obligations Légales Relatives au Paiement

- L'e-acheteur doit être informé de son obligation de paiement avant la validation de commande et doit recevoir une confirmation de commande au plus tard au moment de la livraison.
- Le paiement peut être effectué lors de la commande ou à la livraison (contre remboursement dans certains cas, des frais supplémentaires peuvent être appliqués).